Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Soziologie = Revue suisse de sociologie = Swiss journal of sociology

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Soziologie

Band: 5 (1979)

Heft: 2

Artikel: Faut-il tuer Durkheim?

Autor: Vuille, Michel

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-814084

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

réel a été établi depuis longtemps mais à des représentations qui disqualifient ou authentifient la légitimité des meurtres. Si bien que la typologie proposée nous renvoie à la fois à des appellations et à des faits; impossible de saisir "le meurtre dans son plus simple appareil" selon l'expression de Stourdze dans "Les Ruines du Futur". Sur les tiroirs de la boîte aux meurtres figurent les étiquettes du pouvoir. D'autres jeux d'étiquettes sont disponibles. Typologie des meurtres ou typologie des représentations? L'analyse de Barbara Michel reste constamment ambiguë sur ce point; mais l'ambiguïté était peut-être inévitable; il n'y a de meurtre que "qualifié". Ces qualifications pourtant posent question : que le meurtre passionnel puisse être opposé au meutre neutre, on peut le comprendre; mais quel rapport le meurtre neutre et le meurtre passionnel entretiennent-ils avec le meurtre légitime, puisqu'un meurtre peut être neutre et légitime. Ces questions et bien d'autres encore se posent et se poseront car nous n'en sommes avec ce texte qu'à la déclaration d'un programme de travail, mais les perspectives de ce travail sont passionnantes.

Ecoutons aujourd'hui la petite musique du meurtre qui court à travers la vie sociale; elle n'a pas fini de se faire entendre.

4. Faut-il tuer Durkheim?

Michel Vuille

Office de la Jeunesse et Service de la recherche sociologique, Genève

L'étape de sa réflexion sur le thème de la mort à laquelle nous convie et nous associe B. Michel est particulièrement stimulante, car elle est à la fois bilan et projet. "Figures et métamorphoses du meurtre" participe en effet de deux mouvements, l'un fondé sur le rappel de quelques domaines et savoirs plus ou moins connus, l'autre sur l'esquisse de voies nouvelles à parcourir. S'y côtoient ainsi l'interrogation et l'affirmation, l'exploration et la démonstration, l'ouverture et la fermeture... De plus, les thèses et les commentaires sont présentés sous une forme qui s'apparente à l'exposé scientifique en même temps qu'à l'expression littéraire. Les deux "langages" sont d'ailleurs si bien intégrés que le discours semble constamment régi par ce double code "logico-poétique". Il m'apparaît que l'auteur pratique volontairement le mélange des genres, dès lors qu'elle se plaît aussi à ponctuer son texte de formules lapidaires et condensées – telles que "La mort : c'est le meurtre... ces meurtres individuels (gratuits) sont pointés comme criminels ... alors le mythe de la science éclate à partir du moment où une véritable politique de la santé est définie" – qui ne sont pas sans rappeler des tournures d'Orwell ou certains paradoxes... qui provoquent la subversion des significations courantes! Cela dit, si la provocation est toujours pour une part à l'origine de notre intérêt, de notre désir de "rétorquer", je me sens interpellé par l'écriture et par la problématique de cet essai. Et je réagis avec quelque perplexité, tant son nombreuses les critiques positives et négatives qu'à mon avis cette contribution appelle. C'est sur un point seulement que je me borne à intervenir : au niveau épistémologique, je critique l'approche typologique proposée par B. Michel.

Toute typologie est un point de vue sur la réalité et un point d'appui pour la théorisation. Dès lors, la question importante n'est pas de savoir si l'idéal-type correspond à "la" réalité ou s'il épuise tous les aspects de "la" réalité, mais plutôt de chercher à connaître i) quelle réalité est construite à travers la typologie, ii) de quel système d'idées (idéologie) elle participe, et iii) quel genre de théorie une démarche typologique peut susciter.

Du pluralisme et de la structure hiérarchisée de nos sociétés, il découle qu'une typologie n'est jamais neutre ou innocente, elle n'est pas plus l'expression d'un consensus. De quelles classes ou catégories sociales, de quels groupes exprime-t-elle alors le point de vue?

Qui n'a pas par exemple relevé (au premier degré, sans référence à un arrière-fond théorique) les connotions morales et idéologiques que véhiculent ou suggèrent les attributs "égoïste", "altruiste", "anomique" ou "fataliste" utilisés par Durkheim pour classer tous les cas de mort dont il parle dans "Le Suicide"? Qui n'a pas de même été surpris par les 4 genres "escapiste", "agressif", "oblatif"et "ludique" et les 11 espèces "fuite, deuil, châtiment, crime, vengeance, chantage, appel, sacrifice, passage, ordalie, jeu" définis par J. Baechler dans "Le Suicide"?

Pour quelles fractions de la société française de la fin du XIXe et respectivement de la seconde moitié du XXe siècles, ces représentations sont-elles le "sens commun"?

Sur un plan général, j'apprécie que B. Michel s'interroge "sur les choix de vie et de mort qui sont posés dans notre société", parce qu'ainsi le champ sémantique comprend "donner et sauver la vie", "tuer ou donner la mort" aussi bien que "refuser de donner la vie" et "refuser de donner la mort". Même si cela conduit à une impasse, il me semble qu'à chaque type de meurtre qualifié – "passionnel, légitime, gratuit, neutre" –, il faudrait chercher le correspondant sur le plan vital. En pratiquant de la sorte, on se rend aisément compte que le principe qui explique un comportement passionné (fût-il meurtrier...), c'est la *pulsion*, le ça; un comportement légitime (ou illégitime, ce qui revient finalement au même!), c'est le *pouvoir* de légitimation (ou de déligitimation), etc.

Ma réflexion me conduit alors à dépasser le cadre statique, le cloisonnement imposés par la typologie, pour aborder la problématique du meurtre et de son degré de légimité en termes de *processus* et de *définition de la situation*. Il faut donc tuer Durkheim (ses définitions aprioristes et positivistes, sa relation à la mère société toute puissante et contraignante, globale et laïque...) pour poser la question centrale que n'élude d'ailleurs pas B. Michel, mais qu'elle formule trop en marge de son espace typologique : quels processus de légitimation ou de déligitimation sont en œuvre dans la société par rapport aux meurtres qui y sont commis? quels acteurs, quels groupes, quelles classes sociales visent à légitimer ou à déligitimer les actes meurtriers? en fonction de quelles logiques explicatives ou interprétatives, ces actions sont-elles étiquetées "meurtrières"?

Car même pour les meurtres dits "passionnels", B. Michel admet qu'il existe des degrés dans l'horreur, l'indignation, la répulsion (l'approbation? l'admiration? l'envie?) qu'ils provoquent...

Si toute société tue pour protéger certaines vies, on peut remarquer par analogie qu'elle éduque, socialiste, isole, réprime, gratifie, punit, enferme, réduit au silence, ..., pour protéger son Ordre. Le meurtre est à cet égard aussi un acte signifiant. Il exprime les enjeux et le rapport des forces entre certaines individus ou groupes sociaux dominants et dominés, mais il révèle du même coup – parce qu'il le met en cause et parce que c'est de lui que vient la réaction et la sanction – le *garant* de l'ordre sociétal (au choix selon les époques et les cultures, les pouvoirs religieux, militaire, politique, économique, scientifique, médical, etc.). Dès lors, B. Michel a raison de souligner que le meurtre change de visage : "l'éclatement du consensus a désormais mis à nu des choix de meurtres impliqués dans tout choix de vie".

Nous sommes loin cependant d'une circulation idéologique des meurtres comme en situation sociale "d'apesanteur", nous sommes loin d'un relativisme absolu en la matière. Car si les figures du meurtre changent, c'est à l'évidence que certains "faits meurtriers" passent du domaine de la nature à celui de la culture (et vice versa!) – quand nous sommes amenés à nous interroger sur leur sens, compte tenu de nouvelles pratiques et de nouveaux pouvoirs qui émergent dans la société. J. Ziegler a bien montré que la logique marchande traverse tout le milieu hospitalier et qu'entrent alors en scène les médecins thanatocrates – eu égard en particulier au coût de l'"acharnement thérapeutique". Et L. Sciascia présente dans "L'Affaire Moro" une explication très convaincante du procès organisé dans la prison du peuple par les Brigades rouges (procès qui n'était assurément pas un simulacre...) : "Mais sa plus vraie cohérence (celle de Moro), il faut l'entrevoir dans le fait de n'avoir pas répondu au procès, de l'avoir repoussé : pour lui et pour la Démocratie chrétienne (...) Et c'était là pour lui – avec cohérence, et non par une altération psychique et mentale – la faute de la Démocratie chrétienne, la faute qu'il ne pouvait ni politiquement justifier ni humainement pardonner : qu'elle n'eût pas fait le carré autour de sa vie, qu'elle ne se fût pas reconnue en lui, prisonnier et accusé des Brigades rouges. Et elle n'est pas même de toute la Démocratie chrétienne, cette faute; ni de la Démocratie chrétienne dans son essence, dans sa nature et son destin : mais de ces hommes du parti, de ces hommes du pouvoir qui s'étaient arrogé le droit de décider" (pp. 154-155).

Preuves à l'appui, Sciascia montre donc que l'élite du pouvoir, notamment les responsables de la Démocratie chrétienne ont très vite "lâché" le prisonnier Moro (qui seul "a fait preuve de lucidité") alors que l'offre d'échange émise par les B.R. devait être prise au sérieux. Quoi qu'on pense du terrorisme et des méthodes des brigadistes, il convient de ne pas sous-estimer la lourde responsabilité que la grande majorité des hommes politiques en Italie partagent dans l'assassinat de "l'onorevole" Moro.

Ces deux exemples nous rendent attentifs au fait que, comme le suggère B. Michel, il faut finalement que le sociologue focalise son attention sur les divers pouvoirs qui tentent de s'approprier le monopole des significations du meurtre. Pour prolonger cette remarque et pour laisser ouverte cette brève réponse, il me semble que trois questions d'ordre général – que suscite ma participation à cet ate-

lier – méritent réflexion :

– n'est-ce pas dans nos sociétés, le pouvoir de la femme de donner la vie et le pouvoir de l'homme de donner la mort?

– quel est alors le sens d'un début de "détabouisation" de la mort dès 1975, bien au-delà du cercle restreint des intellectuels?

– par rapport au présent essai, quelle(s) significations(s) peut-on conférer au fait que l'auteur d'une réflexion sur le meurtre soit une femme?

5. Figures et défigurements du meurtre

Werner Fischer
Centre psychosocial universitaire, Genève

"La mort : c'est le meurtre." "... toute société tue pour protéger certaines vies." "Cette logique des choix sociaux des divers types de mort, il faudrait dire de meurtre, fait ainsi disparaître la notion de mort naturelle." "Que chaque mort soit un meurtre, cela commence à être su et non su".

Ce ne sont là que quelques passages parmi beaucoup d'autres qui tracent le leitmotiv dominant de l'article de B. Michel : "Figures et métamorphoses du meurtre". L'ambition de l'auteur est de démontrer que toute mort est justiciable d'une théorie sociologique construite à partir de la notion de meurtre conceptualisé sur la base des seules représentations sociales. Mais le résultat qui est présenté est soit une analyse incomplète, soit une caricature qui, tout en étant séduisante, ne relève pas moins de l'amalgame conceptuel. C'est par rapport à ces deux points que je développerai un certain nombre de remarques et de critiques de toutes celles qu'un examen plus exhaustif de l'article appellerait.

1. La proposition que "toute société tue..." est illustrée, pour la formulation générale, par quelques points particuliers des trois premiers types et avant tout par ce que l'auteur appelle "le meurtre neutre". Que l'euthanasie, l'avortement ainsi que les actes de la médecine relèvent de la catégorie du meurtre, des auteurs classiques (dont Durkheim) l'ont affirmé depuis longtemps, en esquissant, voire en construisant des approches théoriques et empiriques qui vont nettement au-delà d'une simple définition juridique du meurtre et qui dépassent des notions aussi génériques que "la société" entendue dans un sens anthropomorphique. Peut-on, en outre, conférer à la médecine la neutralité sociale que l'auteur lui attribue implicitement? Est-elle effectivement l'instance sociale la plus importante à "prévoir et à planifier la vie et la mort"?

Beaucoup d'arguments pourraient être exposés, qui mettent en évidence que les enjeux de la vie et de la mort (de quelle vie et de quelle mort?) se situent d'abord et fondamentalement dans d'autres déterminations que médicales; ces dernières redoublant et renforçant les différenciations sociales et économiques. Quelques faits bien connus démontrent clairement que le temps de la vie, et donc la prévision de la mort, dépendent des conditions objectives, entre autres d'hygiène,